

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Beaucaire (30)**  
Place Georges Clémenceau  
30300 Beaucaire

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE TRAVAUX

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Ville de Beaucaire (30), M Le Maire, Julien Sanchez, Place Georges Clémenceau, 30300 Beaucaire, FRANCE. Tel : +33 466591006.  
Fax : +33 466593040. E-mail : pierre.mariette.lopez@beaucaire.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.beaucaire.fr/>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

## Description du marché

**Objet du marché**

Travaux d'aménagement et de sécurisation des accès de la Police Municipale

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45000000, 45310000, 45421000, 45233140

**Lieu d'exécution**

Police Municipale, 16 chemin des Romains 30300 Beaucaire  
Code NUTS : FRJ12

## Caractéristiques principales

Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire.

La durée du contrat se confond avec le délai d'exécution. Le délai d'exécution des prestations est proposé par le candidat dans l'acte d'engagement. Le délai d'exécution des prestations comprend la période de préparation.  
L'exécution du marché débute à compter de la date de notification du contrat, valant ordre de service.

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**Type de marché**

Travaux : Exécution

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Oui**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**L'avis implique un marché public.**

**Division en lots : Oui**

**Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots .**

## Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Mardi 19 octobre 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres).**

## Conditions relatives au marché

**Cautionnement et garanties exigés :**

Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée.  
Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements.  
Aucune avance ne sera versée.

Sauf si lorsque le montant initial du marché public est supérieur à 50 000 euros HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à deux mois.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Budget de la Ville de Beaucaire.  
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent marché.  
Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

## **Conditions de participation**

**Critères de sélection des candidatures :**

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

**Situation juridique - références requises :**

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner  
Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

**Capacité économique et financière**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

**Capacité technique**

**Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :**

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années  
Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)  
Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

## **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des prestations 60%
- 2: Valeur technique 40%

## **Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

2021-020

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :**

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur le règlement de la consultation.  
La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :  
<https://marches-securises.fr>

**Renseignements complémentaires :**

Retrait du dossier de consultation :  
Il est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse électronique suivante :  
<https://www.marches-securises.fr>

Les candidats sont invités à s'identifier lors du téléchargement du dossier, afin de pouvoir être alertés par toute modification éventuelle du DCE ou toute réponse aux questions posées par des candidats dans le cadre de la consultation.  
Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.  
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. La visite des lieux donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite. Ce dernier sera établi, sur place, par le maître de l'ouvrage ou de son représentant, le jour de la visite.

#### Négociation :

Dans le cadre de la présente procédure, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les 3 candidats ayant présenté les meilleures offres suite à un premier classement. Les offres ne devant pas être considérées comme inappropriées.

Des négociations pourront éventuellement être engagées avec les candidats ayant remis une offre irrégulière ou inacceptable. La négociation portera sur tout objet utile à l'acheteur public pour choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, mais elle ne devra pas modifier l'objet ou les conditions initiales d'exécution du marché qui ont fait l'objet de la mise en concurrence. La négociation pourra s'effectuer par le biais d'un entretien qui s'effectuera dans les locaux de la commune.

Le pouvoir adjudicateur pourra décider de ne pas négocier et d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Après négociation, le pouvoir adjudicateur peut décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

#### Renseignements complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

<https://marches-securises.fr>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

#### Information des candidats non retenus :

L'Acheteur, dès qu'il décide de rejeter une candidature ou une offre, notifie à chaque candidat ou soumissionnaire concerné le rejet de sa candidature ou de son offre. Cette notification pourra être faite par voie électronique (profil acheteur, mail ...). Il communique aux candidats et aux soumissionnaires qui en font la demande écrite les motifs du rejet de leur candidature ou de leur offre dans un délai de quinze jours à compter de la réception de cette demande. Si le soumissionnaire a vu son offre écartée alors qu'elle n'était ni inappropriée ni irrégulière ni inacceptable l'acheteur lui communique, en outre, les caractéristiques et avantages de l'offre retenue ainsi que le nom de l'attributaire du marché public.

## Procédures de recours

### Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Nimes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). URL : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

### Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal Administratif de Nimes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). URL : <http://nimes.tribunal-administratif.fr/>.

### Introduction des recours

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## Informations sur les lots

### LOT N° 1 : Fourniture et pose d'un visiophone couleur PMR

#### Description succincte :

Fourniture et pose d'un visiophone couleur PMR

#### Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45310000 , 45311000 , 45000000

### LOT N° 2 : Fourniture et pose d'une menuiserie aluminium

#### Description succincte :

Fourniture et pose d'une menuiserie aluminium

#### Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45421000 , 45000000

### LOT N° 3 : Réhabilitation de l'aire de stationnement des véhicules de la Police Municipale

#### Description succincte :

Réhabilitation de l'aire de stationnement des véhicules de la Police Municipale

#### Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45233140 , 45000000

**LOT N° 4 : Réalisation de travaux de signalisation horizontale et verticale de l'aire de stationnement de la Police Municipale**

**Description succincte :**

Réalisation de travaux de signalisation horizontale et verticale de l'aire de stationnement de la Police Municipale

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

45233221 , 45316200 , 45000000

**Date d'envoi du présent avis**

16 septembre 2021